

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE de
ABANCOURT – BLARGIES – BOUTAVENT LA GRANGE
Mairie d'ABANCOURT – 60220**

Procès-verbal de la réunion du Conseil Syndical du mardi 4 juillet 2023

Par suite d'une convocation en date du 28 juin 2023, les membres composant le Conseil Syndical du SIRS de ABANCOURT – BLARGIES – BOUTAVENT LA GRANGE, se sont réunis en date du mardi 4 juillet 2023 en la Mairie d'Abancourt à 18h30, sous la présidence de M. DOR Jean-Louis, Président.

La convocation a été affichée le 28 juin 2023.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Cantine scolaire : tarifs année scolaire 2023/2024.
2. Garderie : tarifs année scolaire 2023/2024.
3. Le point sur les inscriptions scolaires.
4. Questions diverses.

Membres Présents : *Délégué(e)s titulaires* : MM. DOR Jean-Louis – HERNEQUÉ Olivier – Mmes HOUQUENADE Dominique – LECUIR Laurence, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales. *Déléguées suppléantes* (sans droit de vote) : Mmes HIVANHOÉ Jeanny – BATTINI Stéphanie.

Membres Absents n'ayant pas donné mandat de vote :

Délégué titulaire : MM. HUCLEUX Joël - HUCLEUX Jérôme (*excusés*)

Délégué suppléant (pas de pouvoir de vote) : M. LECOEUR Jérôme (*excusé*)

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Syndical.

Le Conseil Syndical a désigné Mme BATTINI Stéphanie, pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Question n° 1 de l'ordre du jour : **Cantine scolaire : tarifs année scolaire 2023/2024.**
(*délibération n° 2023/010*)

Le président donne lecture du courrier de la société Convivio qui explique la hausse prévue des prix des repas au 1^{er} septembre 2023, cette hausse sera d'environ 6 %.

Il ajoute que les tarifs de la cantine scolaire n'ont pas changé depuis la rentrée scolaire 2014-2015.

Les membres présents débattent et constat est fait que compte-tenu de la hausse des tarifs du fournisseur de repas, de l'électricité et du combustible, il conviendrait d'augmenter les prix des repas.

Ainsi le Conseil Syndical délibère et décide, à l'unanimité des voix, :

⇒ les tarifs des repas seront augmentés :

- de 0,20 € pour le repas enfant
- de 0,30 € pour le repas adulte

Les tarifs de cantine seront donc les suivants dès la rentrée scolaire du 4 septembre 2023 :

⇒ repas enfant : 3,80 €

⇒ repas adulte : 5,80 €

Question n° 2 de l'ordre du jour : **Garderie : tarifs année scolaire 2023/2024.**
(délibération n° 2023/011)

Concernant la garderie, le président informe qu'il n'y a pas de problème particulier.

Le Conseil Syndical ne formule aucune remarque ainsi il délibère et décide, à l'unanimité des voix, de reconduire les tarifs suivants pour la rentrée scolaire 2023/2024 :

- ⇒ forfait matins :20 € / enfant / mois
- ⇒ forfait soirs :30 € / enfant / mois
- ⇒ forfait matins et soirs :38 € / enfant / mois
- ⇒ ticket à la prestation (matin ou soir) :45 € / forfait de 10 entrées

(il est précisé que le forfait de 10 entrées est valable pour l'année scolaire en cours et l'année suivante si les tarifs restent inchangés)

Question n° 3 de l'ordre du jour : **Le point sur les inscriptions scolaires.**

Le président donne les effectifs annoncés par les enseignantes lors du conseil d'école du 27 juin 2023.

Ils sont de 107 élèves dont 39 maternelles et 68 primaires ; ils se décomposent ainsi :

- Ecole d'Hennicourt → classe de Mme FICHEUX (TPS/PS) 19
→ classe de Mme LOUAS (MS/GS) 20
→ classe de Mme BLANCHARD (CP/CE1)..... 20
- Ecole de Blargies → classe de Mme WALLET (CE1/CE2)..... 23
→ classe de Mme RIBEIRO (CM1/CM2) 25

Ces effectifs seront éventuellement réajustés à la rentrée scolaire.

Questions diverses :

- Néant.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.

Fait en Mairie d'Abancourt, le 10 juillet 2023.

Le Président du SIRS
DOR Jean-Louis



La secrétaire de séance
Mme BATTINI Stéphanie